

SECRETARIAT GENERAL

COMMUNIQUE

(Radio-Lomé, Radio-Kara, TOGO-PRESSE)

Le Président du Conseil de l'Université de Lomé porte à l'attention des candidats(e) professionnels fonctionnaires, contractuels ou étudiants titulaires d'une Licence LMD de la spécialité de son option ou d'un diplôme jugé équivalent qu'il est organisé un concours d'entrée au cycle Master Professionnel à l'Ecole des Assistants Médicaux de l'Université de Lomé pour l'année académique 2025-2026 dans les parcours suivants :

- Master Professionnel en Anesthésie et Réanimation;
- Master Professionnel en Radiologie et Imagerie Médicale;
- Master Professionnel en Santé Environnementale :
- Master Professionnel en Instrumentation Chirurgicale des Blocs Opératoires ;
- Master Professionnel en Santé Mentale :
- Master Professionnel en Soins Obstétricaux et Néonataux.

Ce concours est organisé à l'intention des candidats(e) professionnels fonctionnaires, contractuels ou étudiants titulaires d'une Licence LMD de la spécialité de son option ou d'un diplôme jugé équivalent.

Pour le Master Professionnel en Soins Obstétricaux et Néonataux, le concours est organisé à l'intention des candidats(e) ayant obtenu une licence professionnelle en Sciences infirmières. option : Soins obstétricaux et néonataux et les professionnels Sages-femmes et maïeuticiens nantis d'un diplôme équivalent.

Période de dépôt des dossiers

- Etude des dossiers

- Sélection des candidats et épreuve orale : 06 et 07 octobre 2025

- Examen d'écrit de la spécialité

Résultats définitifs

: du 08 au 30 septembre 2025

: du 1er au 03 octobre 2025

: le mercredi 08 octobre 2025

: le vendredi 10 octobre 2025

La sélection des candidats titulaires du diplôme requis comporte :

- 1- Une présélection effectuée sur la base de la moyenne arithmétique des notes obtenues dans sept (7) UE de la Licence préparant à la spécialité. La liste des 7 UE est établie par chaque équipe pédagogique en conformité avec le profil d'entrée au master. Les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à douze (12) sont présélectionnés.
- 2- Un entretien individuel avec les membres du jury noté sur 20 portant sur la culture générale (12 points) et l'expérience professionnelle (8 points). Les candidats ayant obtenu une moyenne supérieure ou égale à douze (12), sont retenus pour la troisième épreuve.
- 3- Une épreuve écrite de spécialité notée sur 40.

Sont déclarés admis et par ordre de mérite les candidats ayant obtenu une moyenne ≥ 12/20.

Le nombre de places ouvert par parcours est de 30 au maximum.

Les candidats étrangers sont admis sur étude de dossiers.

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une lettre manuscrite de motivation adressée au Directeur de l'E.A.M. précisant la spécialité choisie;
- 2) une copie légalisée du diplôme de BAC 2;
- 3) une copie légalisée du DUT de l'EAM, ou de la Licence Professionnelle de l'ENAM;
- 4) une copie légalisée de la Licence LMD de la spécialité de son option ou d'un diplôme jugé équivalent ;
- 5) des copies légalisées de tous les relevés de notes du parcours Licence LMD;
- 6) une justification des acquis ou expériences professionnelle; copies légalisées d'attestation d'emploi, de stages professionnels;
- 7) un extrait d'acte de naissance légalisé;
- 8) une copie légalisée du certificat de nationalité;
- 9) un curriculum vitae détaillé;
- 10) une copie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité ;
- 11) un certificat médical attestant que le candidat est apte à continuer ses études à l'Université;
- 12) une autorisation du Ministère de tutelle ou de l'autorité administrative dont relève le candidat ou la candidate (pour les fonctionnaires) ;
- 13) une quittance originale de frais d'étude de dossier de quinze mille (15 000) francs pour les nationaux et vingt mille (20 000) francs pour les étrangers portant le nom du candidat payable à l'IB-BANK (ancienne BTCI) sur le numéro de compte : TG 024 01030006429700111 01 ou à l'ECOBANK sur le numéro de compte : TG 055 01708 140004450003 40.

Le dossier de candidature ainsi constitué doit être déposé du 08 au 30 septembre 2025 de 07 h 00 à 17 h 30 à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur de l'Ecole des Assistants Médicaux – Université de Lomé

BP: 1515 LOME -TOGO (CHU - Sylvanus Olympio).

Lomé, le 11 1 AOUT 2025

Le Président de l'Université de Lomé,

Professeur Adama Mawulé KPODAR.